

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE DAMES ET MESSIEURS 2023

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023
AU GOLF DE ROUEN MONT SAINT AIGNAN
ÉPREUVE COMPTANT POUR LE MÉRITE NATIONAL AMATEUR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifique en simple ou en double des épreuves fédérales amateurs.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité française ou étrangère licenciés de la Fédération Française de Golf en région Normandie (voir les [procédures d'inscription aux épreuves de la ligue](#)) :

- dont l'index n'est pas supérieur à 8,4 pour les messieurs et pas supérieur à 11,4 pour les dames.
- titulaire du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou de l'attestation de réponse au questionnaire médical, valable pour la saison en cours et enregistrés auprès de la Fédération.

Les index retenus sont ceux détenus au soir de la date de clôture des inscriptions le vendredi 6 octobre 2023 à minuit.

Compte tenu des heures de lever et de coucher du soleil et des impératifs pour la remise des prix, le nombre maximum de compétiteurs est fixé à 96 participants. Si ce nombre est atteint ou dépassé, 21 places minimum seront réservées aux dames (sauf manque de candidates à la date de clôture des inscriptions) et 10 places au maximum pour des wild cards.

Les joueurs entrant dans le champ des limites d'index seront retenus à la date de clôture des inscriptions et, le cas échéant après, avec les priorités conformes au paragraphe 7 alinéas "Inscription" et "champ des joueurs" du cahier des charges des grands prix (voir vademécum FFG 2023).

Les wild cards concernant des joueurs détenant des index supérieurs aux limites seront attribuées par la Ligue de Normandie.

Une liste des joueurs inscrits retenus pour l'épreuve à la date de clôture des inscriptions sera publiée au plus tard le mercredi 10 octobre 2023.

Dans le cas où le nombre d'inscrits dépasse le nombre maximum de compétiteurs à la date de clôture des inscriptions, une liste d'attente sera établie pour pallier aux forfaits, avec les mêmes priorités que ci-dessus.

FORME DE JEU

Strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

1^{er} jour : Tour 1 le Samedi 14 octobre 2023

2^{ème} jour : Tour 2 le Dimanche 15 octobre 2023

Départage en play-off trou par trou uniquement pour la première place dans chaque série (dames et messieurs) sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve et sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou pour les autres égalités.

COMPORTEMENT

Epreuve non-fumeur : voir le code de comportement des épreuves fédérales amateurs dans le vademecum FFG 2023.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions devront parvenir au siège de la ligue de Normandie au plus tard **le vendredi 6 octobre 2023 à minuit**, en utilisant le formulaire d'inscription élaboré par la ligue de Normandie, obligatoirement accompagné du règlement du droit d'inscription de 40 €.

La Ligue de golf de Normandie se réserve le droit d'accepter ou de refuser des engagements.

L'acquiescement du droit de jeu fédéral n'est pas nécessaire pour participer à cette compétition.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue de Normandie aux trois premiers amateurs de l'épreuve dans chacune des séries dames et messieurs.. Remise des prix le Dimanche 15 octobre 2023 à l'issue de la compétition.